

**OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ET TECHNIQUE OUTRE-MER**

**MINISTRE DE LA  
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**EXPOSES  
AU  
COMITE TECHNIQUE**

**ANNEE  
1972**

**CENTRE DE PETIT BASSAM SCIENCES HUMAINES**

**COTE D'IVOIRE**



**OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER**

**CENTRE DE PETIT BASSAM**

**SCIENCES HUMAINES**

**EXPOSES  
AU  
COMITE TECHNIQUE**

- E X P O S E S -

- Réflexions sur les problèmes d'analyse et de planification régionales et sur l'industrialisation en Côte d'Ivoire.

J. CHEVASSU F 2205 9

- Etudes et recherches sur la dynamique des collectivités rurales face aux éléments de changement.

J.-P. CHAUVEAU F2 2060

- Etudes et recherches sur le développement agricole et ses implications économiques et humaines en Côte d'Ivoire.

Ph. BONNEFOND

Réflexions sur les problèmes  
d'analyse et de planification  
régionales et sur l'industrialisation  
en Côte d'Ivoire.

J. CHEVASSU

Les orientations de recherches entreprises jusqu'ici par la section économie peuvent s'inscrire dans deux phases. La première, qui s'étend de 1967 à 1971, se proposait d'apporter une contribution en matière d'analyse et de planification régionales. La seconde, qui a débuté en 1972, a privilégié la fonction industrielle d'Abidjan et ses effets sur l'organisation de l'espace ivoirien.

En 1967, la recherche était sous-tendue par les motivations suivantes :

La croissance rapide du produit intérieur brut au cours de la période 1960-65, comportait un certain nombre de points faibles, dont l'importance grandissante risquait de compromettre l'avenir.

En particulier, l'ensemble national avait participé de manière très inégale à cette croissance économique et avait donné naissance à un certain nombre de déséquilibres :

- d'une part, les inégalités entre régions ont été accentuées à la fois par l'expansion industrielle et par la nature des productions intéressant l'exportation,

- d'autre part, le déséquilibre qui en est résulté contribue encore à accentuer la croissance de l'agglomération d'Abidjan au détriment de certaines zones rurales qui perdent leurs éléments les plus jeunes et les plus dynamiques, mais également au détriment des centres urbains secondaires dont l'expansion démographique ne s'accompagne guère pour l'instant de création d'activités secondaires et tertiaires.

Le planificateur en déduisait la nécessité d'organiser le développement des régions à la fois par l'industrialisation des villes de l'intérieur, par l'équipement des centres semi-urbains et par la mise en place d'actions de développement rural.

C'est dans cette conjoncture qu'en 1967, un protocole général d'accord fut conclu entre l'ORSTOM et le Ministère du Plan, qui définissait les objectifs à long terme d'une action conjointe en matière d'analyse et de planification régionales.

Il s'agissait, par une analyse appropriée dont les chercheurs responsables auraient à élaborer la méthodologie, de vérifier et de préciser les possibilités de mise en oeuvre d'un schéma de développement à base régionale. Il était entendu que les résultats d'ordre méthodologique acquis au cours de ces travaux effectués à titre expérimental sur la région de Bouaké pourraient être appliqués par les utilisateurs à d'autres régions de la Côte d'Ivoire.

Cette analyse expérimentale de la région de Bouaké devait être entreprise dès Mars 1967 par quatre économistes sur la base d'un schéma théorique qui représentait lui-même l'aboutissement d'un programme de recherche précédemment exécuté à Madagascar (Professeur J.C. PERRIN).

Trois raisons avaient guidé le choix du terrain de recherche :

1°/ L'acquit scientifique de l'enquête régionale de Bouaké, à laquelle deux économistes de l'ORSTOM avaient participé et qu'il eût été regrettable de ne pas valoriser,

2°/ Le fait que cette région apparaissait à priori comme la mieux structurée pour permettre une tentative de développement à base régionale,

3°/ La concentration sur cette région d'un certain nombre d'opérations de développement, d'expériences pilotes et de projets à moyen terme, qui la mettaient au premier plan des préoccupations des autorités.

Le schéma retenu conduisait à aborder simultanément :

- l'étude des zones rurales et des marchés (G. Aneey et J. Michotte) ,
- l'étude des centres secondaires (J. Chevassu) ,
- le bilan économique d'une opération pilote d'agriculture semi-mécanisée (Ph. Bonnefond).

Fin 1968, le dispositif devait encore être renforcé par l'adjonction d'un économiste urbain et d'un démographe (P. Castella et D. Baillon) qui devaient assurer l'étude démo-économique de la ville de Bouaké.

En 1969, l'achèvement d'une première phase de travaux sur les centres secondaires et sur les zones rurales devait aboutir à la présentation d'une première synthèse partielle.

Cette étude consistait tout d'abord à mettre en évidence les interdépendances et à comptabiliser les flux, à l'intérieur d'une région donnée et entre cette région et l'extérieur.

Cette démarche a nécessité un inventaire et une identification des flux afin de montrer comment s'organise la vie économique sur le plan régional et comment l'ensemble régional s'insère dans l'espace national. Cet inventaire a été largement utilisé par l'A.V.B., une grande partie de la région étudiée se situant dans la zone du barrage de Kossou. Enfin, elle nous a conduit à présenter dans des cadres comptables cohérents, susceptibles d'être raccordés à la comptabilité Nationale, des informations statistiques concernant les différents secteurs d'activité.

Parallèlement au Ministère du Plan, une première esquisse régionalisée du Plan 1971-1975 était achevée et divers travaux d'analyse des disparités étaient poursuivis au sein de la nouvelle sous-direction de l'Aménagement du territoire par J.-L. LIERDEMAN économiste et par J.-P. TROUCHAUD géographe, de l'ORSTOM .

En 1970, l'avancement des travaux sur la région de

Bouaké et sur la régionalisation du Plan permettait d'aborder la phase de synthèse finale.

Sur la base d'un rapport qui comportait deux volets :

- les problèmes de développement à base régionale,
- les méthodes et indicateurs à retenir après expérimentation,

ont été organisées, en février 1971, une série de séances de travail avec le Ministère du Plan.

Un certain nombre de conclusions ont été dégagées ; la principale de ces conclusions relève d'une interrogation fondamentale : la dimension de la Côte d'Ivoire justifie-t-elle et même permet-elle la recherche d'un mode de planification véritablement régionalisé ?

Nous avons montré comment l'espace de Bouaké, qui semblait en Côte d'Ivoire présenter au mieux les caractéristiques apparentes de la région polarisée, était en fait un espace peu structuré ; seuls les flux commerciaux peu progressifs, y ont suscité un début d'organisation.

Mais les relations de production, ou la circulation du capital, conditions déterminantes de l'apparition d'un processus cumulatif de croissance, restent embryonnaires ou débordent largement le cadre régional.

Trois facteurs fondamentaux expliquent cette faible organisation :

- a) faible dimension de l'espace régional ;
- b) domination par Abidjan ;
- c) cloisonnement des différents milieux, (Milieu rural, milieu semi-urbain et milieu urbain).

La conclusion tirée alors de cette analyse est que le contenu économique des diverses aires d'attraction de la ville de Bouaké est extrêmement pauvre. Il est illusoire de vouloir fonder le développement de cette partie du pays sur un processus de croissance qui serait animé de l'intérieur de la zone.

Cela signifie entre autres que la constitution d'une armature urbaine par l'équipement des centres semi urbains n'est pas un but en soi. Si Bouaké, deuxième ville de la Côte d'Ivoire n'est pas capable de créer un processus cumulatif de croissance quelle autre ville serait susceptible de le faire ?

Ainsi, ne disposant pas hors d'Abidjan de régions dont le niveau de structuration économique soit suffisamment avancé pour qu'elles constituent l'appareil de diffusion et d'amplification que nécessiterait une stratégie du développement à base régionale, le planificateur aura alors pour première tâche d'en favoriser la formation.

Toutefois il devra tenir compte de certains objectifs et contraintes :

Deux des objectifs majeurs du gouvernement ivoirien pour la décennie en cours sont le maintien d'un taux de croissance maximum et la réduction des disparités. Ces deux objectifs sont peu compatibles à moyen terme (dix ans)! La réduction des disparités entraînerait en effet une dispersion des investissements dans des opérations non immédiatement rentables, ce qui viendrait nécessairement réduire le taux de croissance nationale. Il est non moins certain cependant qu'à long terme le maintien du taux de croissance reposera, entre autres, sur une diminution sensible des disparités et il est indispensable de se donner dès à présent les moyens de cette future politique.

Par ailleurs, un certain nombre de contraintes doivent être prises en compte :

1°/ La politique de réduction des disparités ne pourra être une politique de péréquation au profit des zones défavorisées, car elle obérerait alors gravement la capacité de financement disponible pour les centres moteurs.

2°/ La politique de réduction des disparités, quelle que puisse être l'importance des ressources qui lui seront consacrées, ne pourra porter ses fruits qu'à très long terme.

3°/ Le coût de la croissance d'Abidjan, l'importance des ressources mobilisées dans les grandes opérations en cours (aménagement de la vallée du Bandama et investissements massifs dans la région du Sud-Ouest), limitent considérablement les moyens financiers disponibles pour la mise en valeur du reste du territoire.

4°/ Dans un avenir proche, il est peu probable à moins que l'Etat ne prenne à sa charge les surcoûts entraînés par les délocalisations, que les investisseurs privés ne se dirigent ailleurs que vers Abidjan et San Pedro, en raison des économies externes qu'offrent ou permettent d'espérer ces deux pôles.

Il en résulte que le développement de la Côte d'Ivoire au cours de cette décennie ne pourra s'organiser qu'autour d'un nombre restreint de centres moteurs : trois ou quatre au maximum.

Aussi, renonçant à l'idée d'une stratégie du développement qui adopterait une base régionale systématique, sommes-nous amenés à retenir des espaces de développement qui seront définis en termes d'opération (ensemble de projets) et de programmes (mode de réalisation des objectifs poursuivis par les différents projets).

Les trois opérations majeures qui pourraient contribuer à former ces espaces de développement sont Abidjan, le Sud-Ouest et la Vallée du Bandama.

D'autres programmes, moins importants par la masse des crédits qui leur seront alloués, définiront d'autres espaces de développement. Par exemple :

- la mécanisation dans les sous-préfectures de Brobo-Diabo ;
- la culture attelée à Boundiali-Tingrela,
- le développement de la culture et de la transformation du sucre, du kénaf, du coton, du riz, du tabac... dans la région de Korhogo.

C'est autour de ces opérations majeures et des programmes de zone et non plus autour d'un espace hiérarchisé à priori, qu'il faudrait concentrer les efforts.

Nos hypothèses s'écartent donc peu des options et projets réels acutellement adoptés en Côte d'Ivoire.

Le problème n'est plus de délimiter ces espaces, mais de leur donner un contenu ; leur dimension résultera de l'ensemble des projets qui seront mis en oeuvre selon certains principes que nous avons essayé de définir, et qu'il serait fastidieux de reprendre ici.

Au-delà de cette décennie, il semble au contraire que les orientations changeront de nature et de contenu en fonction de données nouvelles :

1°/ les hypothèses actuelles de financement seront levées.

2°/ Les espaces de développement actuellement définis étant vraisemblablement entrés dans une phase de développement cumulatif, les moyens pourront être concentrés sur de nouveaux espaces.

3°/ La réduction des disparités deviendra alors possible si l'on accepte un ralentissement de la croissance celui-ci étant dès lors supportable.

4°/ Un certain nombre d'industries "Mammouth" auront certainement vu le jour à l'intérieur du pays.

Au terme de cette première phase de travail, nous étions arrivé à la conclusion que jusqu'ici, la polarisation économique en tant que mode d'organisation de l'espace susceptible de favoriser ou d'entretenir sur cet espace la croissance du revenu n'était amorcée jusqu'à présent qu'autour d'Abidjan.

Il semble donc que la planification spatiale en Côte d'Ivoire doive avoir pour tâche urgente :

- d'expliquer la concentration de la croissance sur Abidjan,

- d'essayer d'en déceler les prolongements ou au contraire les blocages possibles,

- d'analyser les mécanismes de propagation des effets de cette croissance,

de mettre en évidence ceux de ces effets qui contribuent à une meilleure intégration économique au niveau national ou subnational.

C'est en fonction de ces considérations qu'en accord avec le Ministère du Plan a été entreprise au début de 1972 une réorientation des programmes de recherche, dans le cadre du protocole général d'accord.

Etudier Abidjan à la fois en tant que centre de développement (capacités et limites de sa croissance) et en tant que pôle exerçant de nombreux effets (attraction de facteurs, rôle de commandement) sur le reste du pays peut paraître ambitieux.

Aussi, afin de sérier les problèmes et de tester dans une première étape ce que seront notre démarche analytique et nos méthodes de travail, nous avons été amenés à privilégier la fonction industrielle, c'est-à-dire qu'à partir du secteur industriel nous tâcherons de préciser l'essentiel des problèmes posés par la croissance d'Abidjan sur l'organisation de l'espace.

Pourquoi le choix de ce biais de la croissance industrielle ? Pour trois raisons essentielles :

- une constatation : Abidjan s'impose toujours davantage comme le pôle de l'Afrique de l'Ouest dont la fonction industrielle croît le plus rapidement,

- une commodité : les renseignements disponibles sur le phénomène industriel sont déjà nombreux et précis. Nous avons pu bénéficier des nombreuses enquêtes annuelles du Ministère du Plan,

- une référence théorique : selon la théorie du développement le secteur industriel est celui dont la croissance entraîne les effets les plus forts aussi bien dans l'économie (induction d'autres activités) que dans le social (modification des mentalités),

L'étude du système industriel de la Côte d'Ivoire a conduit A. Valette et J. Chevassu à retenir quatre principales voies d'approche.

En premier lieu, nous nous proposons de faire une analyse chronologique de la croissance des activités industrielles de 1961 à 1971.

L'industrialisation de la Côte d'Ivoire semble jusqu'à présent avoir procédé selon deux schémas :

- d'une part, une transformation et une valorisation des produits du secteur primaire ;
- d'autre part, la création d'activités d'import substitution.

La décennie en cours devrait être celle des industries exportatrices .

Il est indispensable d'aller plus loin que cette simple observation et précisément de mettre en valeur les facteurs explicatifs de ce cheminement :

- accroissement de la demande finale privée et publique,
- le comportement des entrepreneurs,
- le marché du travail,
- l'action gouvernementale, etc...

En second lieu, la compréhension des phénomènes de croissance nous conduit à effectuer une analyse spatiale des relations inter-industrielles.

Théoriquement, toutes les industries ne possèdent pas les mêmes effets d'entraînement : certaines ont pour conséquences essentielles la distribution de salaires et la rentrée de devises, mais d'autres induisent ou devraient induire la création d'autres activités industrielles.

Aussi, une première classification distinguera -t-elle les industries de transformation des matières premières des industries d'assemblage.

A l'intérieur de ces catégories on comparera :

- d'une part, celles qui travaillent soit pour d'autres entreprises soit pour le marché final des ménages et des administrations, soit pour le marché d'exportation,

- d'autre part, celles dont les achats sont constitués en majorité soit de matières premières importées, soit de matières premières nationales.

Nous avons donc été amenés à demander à chaque chef d'entreprise l'origine de ses achats détaillés par sous-branche de la comptabilité nationale et la destination des produits.

L'analyse des deux points précédents nous fournit déjà des éléments relatifs aux facteurs d'implantation en Côte d'Ivoire et de localisation à l'intérieur du pays. En effet, d'après la théorie économique : "la localisation la plus avantageuse est celle pour laquelle la somme des coûts de production et de distribution est à son niveau minimum". Cette théorie déjà sujette à caution dans les pays avancés, doit être à plus forte raison vérifiée dans un pays en voie d'industrialisation. Ceci d'autant plus que, les contraintes de localisation industrielle sont fondamentales pour la définition d'une politique de développement.

Aussi, avons-nous fait préciser aux chefs d'entreprises les raisons du choix de la Côte d'Ivoire par rapport aux autres pays et ensuite du choix de leur implantation actuelle en Côte d'Ivoire par rapport aux implantations possibles.

Enfin, cette étude de l'industrie présente d'autres caractéristiques :

- elle s'est voulue relativement exhaustive puisqu'elle a touché les deux cents plus importantes entreprises ce qui représente 93 % du chiffre d'affaires industriel ;

- elle s'est fixée un champ d'étude très vaste puisqu'en plus des informations déjà indiquées, elle concerne le détail des comptes d'exploitation et la localisation de leurs effets ;

- elle est dynamique puisque nous avons relevé l'évolution depuis 1960 du nombre de salariés, des salaires versés, des investissements et amortissements, du chiffre d'affaires, des exportations, des bénéfices et de la valeur ajoutée ;

- enfin les renseignements recueillis sont d'une rigueur relativement satisfaisante dans la mesure où nous avons nous même procédé à l'interview approfondi des 200 chefs d'entreprise.

En fonction de ces considérations nous pensons qu'elle devrait déboucher sur des éléments permettant aux responsables ivoiriens de définir une politique industrielle.

Nous pouvons prendre quelques exemples de questions auxquelles nous pourrions fournir des informations.

1°/ Quels sont les effets induits à attendre de l'implantation d'un certain type d'industrie selon sa localisation ?.

Une première exploitation des questionnaires des industries de la région de Bouaké montre que le pouvoir inducteur de ces entreprises a été faible, ceci a un double niveau :

- d'une part, il n'y a pas eu d'effet d'entraînement dans le système de production : en d'autres termes, ce ne sont pas les relations de production qui ont entraîné l'installation de nouvelles unités ces dernières années ;

- d'autre part, l'organisation économique de la ville s'est très peu modifiée en réponse à l'apport net de revenus monétaires industriels.

2°/ Quel a été le rôle du code des investissements sur l'évolution de la production industrielle ? Quels sont les avantages qu'en retire l'économie nationale eu égard aux exonérations que leur accorde l'Etat ?

3°/ Quels sont les effets respectifs sur l'économie nationale des entreprises à technologie avancée par rapport aux industries faiblement capitalistiques ?

\* \* \*  
\* \* \*

Pour terminer, on peut essayer de dégager quelques conclusions provisoires, les questionnaires étant en cours d'exploitation.

1 - La concentration sur Abidjan s'est accrue au cours de la dernière décennie :

de 1961 à 1971, le chiffre d'affaires des 178 entreprises dont nous avons analysé les résultats (les industries du bois ayant été exclus pour l'instant) est passé de :

11,9 M. à 90,9 Milliards, soit un taux de croissance moyen annuel de 22,5 %.

Le chiffre d'affaires réalisé sur Abidjan est passé de 55 % en 1961 à 75 % en 1971.

Celui réalisé à Bouaké est tombé de 23 % à 10 % .

Celui réalisé en zone rurale est passé de 22 % à 15 % .

2 - Le chiffre d'affaires des industries de transformation des matières premières importées a augmenté plus rapidement que celui des industries de valorisation des produits du secteur primaire.

Ceci explique en partie la plus forte concentration sur Abidjan à cause des coûts de transport.

3 - Les industries qui travaillent pour le marché intermédiaire des entreprises ont aussi connu une croissance relativement plus forte que celles qui ont pour débouché l'exportation et la demande finale des ménages.

Les entreprises étant emplantées principalement à Abidjan, leurs relations de production ont contribué à la plus forte concentration sur cette ville.

4 - Le code des Investissements est certainement à l'origine de la forte croissance des industries qui valorisent les matières premières importées et de celles qui travaillent pour le marché intermédiaire des entreprises.

Les exonérations fiscales portent, en effet, principalement sur les matières premières importées. Un certain nombre d'entre elles s'avèrent non viables quand leur période d'agrément est terminée. La réforme du code des investissements qui introduit plus de souplesse dans l'application des régimes prioritaires devrait remédier à cet inconvénient.

5 - Pour bénéficier au maximum des exonérations fiscales sur les biens d'équipement importés les entreprises prioritaires ont généralement réalisé des investissements importants.

Leur optique était par ailleurs d'exporter vers les pays d'Afrique de l'Ouest.

Or la volonté d'industrialisation de chaque pays Africain a pour conséquence actuellement une forte surcapacité de production.

Pour la décennie à venir les autorités ivoiriennes affirment la vocation des industries ivoiriennes à exporter vers les marchés européens. En face de la concurrence des pays Asiatiques, la Côte d'Ivoire a de lourds handicaps :

- la main-d'oeuvre est relativement chère à cause de la faible productivité de la main-d'oeuvre locale et du coût élevé du personnel expatrié. Ce sont justement ces industries "labor using" que l'on voudrait implanter,
- le coût de l'énergie des services et autres charges est relativement élevé.

De ce fait, les autorités doivent être conscientes que le choix de ce type d'industries exportatrices exigera des avantages très importants. Mais, ont-elles d'autres alternatives ?

\* \* \*



Etudes et recherches  
sur la dynamique des collectivités  
rurales face aux éléments de changement.

J.-P. CHAUVEAU

Je vais essayer de présenter les divers travaux qui ont trait au thème de la "dynamique des collectivités rurales" face aux éléments de changement, c'est-à-dire face au développement des cultures marchandes et à l'impact du monde urbain et, plus généralement, de l'environnement économique "moderne".

Les recherches actuellement en cours au Centre des Sciences Humaines couvrent un ensemble de cas qui correspondent à des situations concrètes typiques face au problème de la "modernisation".

On peut distinguer quatre types de situations :

\* cas d'une collectivité rurale qui s'oriente spontanément (et déjà anciennement) vers l'économie marchande : c'est cette situation qui est étudiée dans la région caféière et cacaoyère de KOKUMBO (S/P de TOUMODI).

\* cas d'une collectivité rurale orientée vers l'économie marchande, mais où l'impulsion a été surtout le fait d'éléments allochtones : c'est la situation du pays GAGOU ou GBAN (S/P d'OUËME).

\* cas d'une collectivité rurale qui est orientée vers l'économie marchande dans le cadre de l'action volontariste d'un organisme d'intervention gouvernemental : c'est l'exemple du plan palmier poursuivi par la SODEPALM en pays EBRIE, ou de l'opération lancée par la SODERIZ en pays BETE.

\* enfin, cas de collectivités rurales sollicitées de manière seulement indirecte par l'"économie moderne", du fait de leur éloignement ou du faible niveau actuel d'exploitation de leurs ressources : c'est la situation de la région nord du pays, en particulier des pays SENOUFO et LOBI.

Avant de présenter de manière un peu plus détaillée chacun des programmes de recherche, nous voudrions déjà souligner qu'un thème de recherche secondaire s'est imposé dans presque tous les cas : il s'agit de l'étude des mouvements de population qui s'avèrent être la conséquence générale de tout processus de changement social en Afrique.

Précisons également que les recherches que nous allons exposer sont le fait de sociologues et de géographes : l'identité des problèmes auxquels ils sont confrontés contribue largement à rapprocher les deux disciplines, et, dans quelque cas, cela les a amenés à travailler dans un cadre franchement interdisciplinaire.

Nous choisirons pour exposer les recherches en cours de les grouper selon le problème du développement qu'elles concernent particulièrement : dans un premier temps celles qui ont trait au développement des cultures spéculatives (café, cacao, palmiers à huile) en zone forestière; puis dans un deuxième temps les recherches concernant les zones de savane du nord du pays.

Pour chacune des recherches, nous dirons un mot successivement de la problématique scientifique qui l'a inspirée, puis des méthodes et éventuellement des résultats obtenus.

I- Parmi les recherches portant sur l'impact du développement des cultures marchandes sur les sociétés rurales, l'enquête menée par Jean-Pierre CHAUVEAU (sociologue) dans la région de KOKUMBO (S/P de TOURIDI) se situe dans un contexte de développement caféier et cacaoyer spontané et déjà ancien. Malgré l'importance de la part des étrangers, ce développement était et est encore le fait des autochtones.

Au point de départ se trouve le projet d'étudier le phénomène du "capitalisme rural", c'est-à-dire l'émergence d'une "classe" de paysans aisés tirant l'essentiel de leur revenu de la gestion spécifique de leur

capital (les caféiers et les cacaoyers). Le chercheur se proposait, d'abord, de repérer ces "capitalistes ruraux", c'est-à-dire d'opérer une stratification économique au sein des planteurs enquêtés, puis de qualifier les strates au niveau de la structure de production, enfin d'essayer d'expliquer cette stratification en la mettant en relation avec des variables sociologiques considérées a priori comme pertinentes : statut personnel du planteur au sein de sa famille et au sein de la collectivité villageoise, instruction, religion etc.

D'autre part, la région de KOKUMBO présentait, dès l'époque précoloniale, un dynamisme économique authentique, fondé sur l'exploitation de gîtes aurifères réputés dans tout le pays BAOULE. L'existence, durant la quasi-totalité de la période coloniale, d'une entreprise industrielle d'exploitation de ces gisements contribua à ouvrir la région aux sollicitations de l'"économie moderne", ce qui allait dans le sens de la problématique du chercheur. Celui-ci a travaillé dans neuf villages de cette région, caractérisés par la présence de plantations villageoises importantes. Cependant, la définition des variables sociologiques supposées explicatives de la stratification économique des planteurs s'est avérée indissociable de la connaissance des processus historiques du peuplement et de la mise en valeur de la région. Il en était ainsi de variables individuelles (statut des planteurs au sein de leur famille, au sein de la collectivité villageoise...) comme de variables collectives (importance et qualité du terroir villageois, conditions de la mise en valeur économique imposées par la colonisation...).

Ces considérations ont contribué à accroître l'aspect historique de la recherche et à la systématiser partiellement en une mise en rapport du dynamisme économique précolonial (fondé sur l'orpaillage) et du dynamisme économique actuel (fondé sur les cultures de café et de cacao). La recherche débouchait alors sur un travail d'anthropologie économique dont le thème central est l'analyse historique, dans la société locale étudiée, du mode d'articulation des structures de production avec la "structure sociale" globale.

La recherche portant sur la période précoloniale a donné lieu à plusieurs publications, et les recherches sur la période coloniale sont en cours. Enfin le dépouillement de l'enquête socio-économique sur les exploitations agricoles actuelles est en voie d'achèvement. Les premiers résultats ont permis à J.P. CHAUVEAU d'être sollicité par la cellule

formation de l'A.V.B., dans la mesure où les problèmes fonciers et les problèmes de l'utilisation de la force de travail étudiés dans la région de KOKU'BO étaient fort proches de ceux auxquels est confronté l'AVB dans la Vallée du BANDAMA.

\*

\* \*

La recherche de J. RICHARD (géographe) et J.P. CHAUVEAU (sociologue) se situe également dans un contexte de développement spontané et déjà ancien des cultures caféières et cacaoyères. Mais ici pas de dynamisme économique précolonial particulier, et surtout, prise en charge du développement des cultures arbustives par des allochtones, tout au moins au départ.

D'autre part, la société GBAN, qui fait l'objet de l'étude, présente des particularités intéressantes du point de vue de la recherche anthropologique (société bilinéaire à accentuation patrilinéaire et clans matrilineaires).

La recherche a débuté depuis peu de temps. Une première phase d'inventaire ethno-géographique est terminée. Une pré-enquête monographique sur un village et son terroir débute, qui permettra de mettre au point une méthode définitive.

A propos de la méthode, les chercheurs concernés vont s'efforcer de réaliser les conditions d'une véritable interdisciplinarité qui ne soit pas une simple juxtaposition de conclusions, c'est-à-dire qui évitent autant que faire se peut une parcellisation des tâches et une spécialisation excessive des moyens d'investigation entre des "compétences" attribuées a priori entre le géographe et le sociologue.

Au niveau de l'intérêt de la recherche pour des problèmes concrets concernant la Côte d'Ivoire, on pourrait penser que l'étude d'une ethnie peu importante (les GAGDU ou GBAN comptent environ 25.000 ressortissants) est peu significative. Il semble en réalité que la région soit tout à fait représentative de la situation générale du Centre-Ouest et, dans une moindre mesure, de l'Ouest en ce qui concerne les problèmes nés d'une immigration dynamique de planteurs et des problèmes fonciers qu'elle pose. D'autre part, les informations rassemblées par les chercheurs lors de l'inventaire ethno-géographique a incité les services des ministères du Plan et de l'Agriculture (statistiques rurales) à solliciter leur collaboration au niveau de l'élaboration de la méthodologie d'un recensement démographique

et d'un recensement agricole en zone forestière soumise à une forte immigration.

- La recherche de Mme Pillet-Schwartz (géographe) sur les incidences de l'opération Sodepalm en pays ébrié se place dans le contexte de l'orientation vers l'économie moderne d'une collectivité rurale dans le cadre d'une intervention concertée et volontariste.

La problématique générale concerne la rencontre d'un système d'exploitation traditionnel avec un système de plantation industrielle récemment introduit.

La méthode allie les investigations historiques et sociologiques ainsi que l'analyse géographique. Dans un premier temps, Mme Pillet-Schwartz a étudié le complexe agro-industriel de Bingerville-Eloka, qui représente une unité géographique relativement homogène et isolable, de peuplement ancien et dense. Elle s'est attachée à l'analyse des rapports entre la Sodepalm et les planteurs villageois, ces derniers apparaissant en réalité être de simples "satellites" dans l'opération. Au niveau des plantations villageoises, elle prend d'ailleurs soin de distinguer entre celles qui sont véritablement villageoises et celles qui dépendent de propriétaires absents et urbanisés. Elle essaie ainsi de reconstituer, à travers l'attitude des planteurs villageois à l'égard de la Sodepalm, et des réponses de la Sodepalm à l'égard des attentes des villageois, le processus d'interaction entre deux systèmes économiques différents.

Dans une deuxième phase, précisément pour affiner cette analyse, le chercheur a étudié un terroir du complexe: celui d'Aghien dont elle a reconstitué l'histoire économique, sociale et foncière afin d'éclairer les rapports actuels entre la plantation industrielle et la plantation villageoise. Elle tente en particulier de savoir si, au niveau de la rentabilité, il y a ou non contradiction entre le système économique dans lequel se place la Sodepalm et celui qui est propre aux villageois. Le problème est d'importance car, en définitive, il s'agit de savoir si les projets de la Sodepalm de régularisation d'approvisionnement de l'usine et de redistribution ultérieure des lots sont réalistes ou pas, et si finalement, la plantation villageoise ne risque pas d'être absorbée par la plantation industrielle.

\*  
\* \*

- Le travail de J.P. DOZON (sociologue) qui vient juste de débiter, porte sur la recherche et la définition des facteurs de changement dans la région bété. Ici, il ne s'agit plus seulement des effets du développement de cultures arbustives, mais de facteurs de changement plus divers et plus globaux. J.P. DOZON centrera son étude sur deux points : la confrontation d'un groupe social, les Bété (jusqu'alors peu intégré au processus de développement) d'une part à des possibilités d'innovation technique : la riziculture intensive, et, d'autre part, aux possibilités de changement social induites par le milieu urbain et les migrations (étude des villes de Gagnoa et Daloa).

La recherche venant juste de débiter, il est difficile de parler déjà de la méthode et des résultats.

Signalons cependant que la première phase de l'enquête, qui concerne plus spécialement l'étude des conditions de passage d'une riziculture de type traditionnel à une riziculture intensive, doit se faire dans le cadre de relations étroites entre le chercheur et la Soderiz.

\*

\* \*

II- Nous quittons maintenant le domaine des recherches portant sur le développement des cultures marchandes et son impact sur les collectivités rurales concernées. Les deux études suivantes intéressent des collectivités rurales sollicitées tout à fait indirectement (ce qui n'exclut pas des changements importants) par le monde extérieur et les impératifs économiques du "développement" soit à cause de leur éloignement, soit à cause du faible niveau actuel d'exploitation de leurs ressources.

Il s'agit tout d'abord de la recherche de Mlle FIELOUX sur les migrations en pays Lobi.

Dans le cadre de l'Afrique Occidentale, la migration Lobi représente le cas d'une "colonisation" spontanée, ancienne et progressive, non liée à des activités économiques de type "moderne". L'étude concerne le problème concret de la stabilisation de migrants et du développement d'une région naturellement défavorisée.

Mlle FIELOUX s'est efforcée de mettre en évidence les facteurs d'instabilité et les modes de regroupement à l'intérieur de la société Lobi, ainsi que les rapports entre les migrants Lobi et les Koulango autochtones, en particulier au niveau de la subordination sociale et religieuse des premiers par rapport aux seconds, et des conséquences économiques qui en résultent.

- Jean JAMIN (ethnologue) commence d'étudier, lui, les formes de transmission du savoir en pays Sénoufo. La position stratégique du procès éducatif dans la reproduction sociale, rend l'étude d'un tel sujet particulièrement pertinente dans la société Sénoufo, confrontée aux sollicitations du monde extérieur, et où se dessine une tentative de renforcement et de cristallisation de la structure traditionnelle.

Il s'agit évidemment d'une oeuvre de longue haleine, et J. JAMIN commencera par s'intéresser aux relations entre la structure sociale et l'institution du "poro", en tant qu'il représente le mode privilégié de la transmission du savoir.

Ce thème de recherche ethnologique peut paraître de premier abord typiquement académique. En réalité il peut apporter beaucoup à la compréhension de problèmes concrets comme le problème de la réinsertion des migrants dans le milieu rural, ou encore le problème de la détermination de "leaders" effectifs ou potentiels et des processus de décision. On voit l'intérêt de ces questions dans le cadre d'une intervention concertée dans les zones jusqu'alors défavorisées du nord du pays.

En conclusion de cet aperçu rapide des recherches du Centre des Sciences Humaines en matière de sociologie et de géographie des milieux ruraux dits "traditionnels", nous insisterons sur les points suivants :

1/ le premier point est le souci de cohérence des programmes de recherche, qui s'articulent autour de trois grands thèmes :

A- le développement des cultures marchandes : ses conditions et son impact sur les sociétés rurales. Nous avons indiqué au début de notre exposé l'éventail des cas étudiés selon les situations à l'origine de ce développement des cultures marchandes: spontané, spontané avec plus forte participation des allogènes, ou encadré par un organisme d'intervention. Cette façon de rapprocher les études en cours peut permettre d'abord un échange de vue au terme des recherches, qui permettrait sans doute de tirer des enseignements plus généraux sur l'ensemble des cas.

- elle peut permettre également de guider le choix d'études futures, sur des cas non encore envisagés et qui permettraient de compléter l'éventail des situations connues relatives à l'impact du développement de l'économie monétaire sur les sociétés rurales en Côte d'Ivoire.

B- Le second grand thème concerné par les recherches du Centre est l'étude de la région nord. Cette étude, suscitée par l'intérêt du Gouvernement ivoirien pour cette région jusqu'alors défavorisée et par le manque d'études récentes sur cette même région, avait été envisagée par les chercheurs du Centre en avril 1972, lors d'un mémorandum collectif. Elle est maintenant entrée dans sa phase de réalisation.

C- L'étude des migrations constitue le troisième pôle privilégié des recherches en cours. Il est évident, comme l'inventaire des programmes en cours a pu le laisser voir, que ce thème recoupe les deux autres thèmes précédents. L'importance du problème des mouvements de population est d'ailleurs telle que son étude est mise au premier plan dans l'ensemble des recherches de l'ORSTOM en Afrique Noire et à Madagascar.

2/ Le second point sur lequel nous voudrions insister est la liaison qui existe entre les programmes scientifiques des chercheurs et les problèmes concrets de développement auxquels la Côte d'Ivoire est confrontée. Cette liaison se réalise sur la base de sollicitations, par les organismes intéressés, de chercheurs du Centre, qui sont ainsi en mesure de valoriser leur acquis scientifique.

Comme première indication de ce fait, nous pouvons reprendre rapidement l'état des concertations entre les chercheurs du Centre et des organismes d'intervention gouvernementaux. Cette concertation peut prendre des formes diverses et impliquer un degré de participation variable.

C'est ainsi que M<sup>rs</sup>. RICHARD et CHAUVEAU participent à l'élaboration d'une méthodologie de recensement démographique (pour les services du Ministère du Plan) et d'enquête agricole (pour le Service des Statistiques rurales) sur la base de leur expérience en zone forestière.

M. CHAUVEAU a été appelé en tant que consultant par la cellule de formation de l'AVB en matière de problèmes fonciers et d'organisation du travail.

M. DOZON intervient encore plus directement dans l'opération SODERIZ en pays bété puisqu'il travaillera sans doute dans le cadre d'une convention.

Mais l'important est plutôt le fait que la prise en considération par les chercheurs de problèmes de développement, dans le cadre d'une problématique et d'une méthode qui restent avant tout scientifique, permet de surmonter le faux problème de l'opposition recherche fondamentale -

recherche appliquée: Nous citerons pour souligner ce point, un passage du mémorandum de 1972, déjà évoqué : "Du point de vue de la stratégie de la recherche, une prospection à moyen terme permettrait de proposer en temps voulu aux chercheurs des terrains d'étude où des actions de développement sont prévues ou prévisibles. Ces chercheurs auraient ainsi le temps et la latitude de rassembler un capital de connaissances qui leur permettrait d'être ultérieurement présents dans l'opération sans subir les contraintes chronologiques rigoureuses du plan d'action. Cette antériorité et cette autonomie de la recherche par rapport à l'action serait un gage de qualité pour d'éventuelles études d'accompagnement. C'est ainsi que serait préservée la différence fondamentale entre la participation du chercheur et le type de travail "au coup par coup" habituellement demandé aux sociétés d'études. De plus, les chercheurs auraient, par cette présence, la possibilité de valoriser leur acquis scientifique sur des opérations de développement qu'ils pourraient éclairer tout en confrontant leurs connaissances aux contraintes de l'action".

Etudes et recherches sur le développement agricole et ses implications économiques et humaines en Côte d'Ivoire .

Ph. BONNEFOND

I) - Le cadre de la recherche.

A) - Le développement agricole ivoirien.

Compte tenu de l'importance du secteur agricole dans l'économie ivoirienne et des nombreux obstacles techniques, économiques et humains qui freinent son développement il s'est avéré indispensable d'étudier les moyens à mettre en oeuvre pour favoriser au maximum le développement du monde rural.

B) - La problématique.

C'est dans ce contexte que nous nous sommes efforcé de situer notre recherche afin d'apporter notre pierre, autant que faire se peut, à l'édification d'une agriculture moderne. Les motivations scientifiques qui nous ont conduit sur ce terrain relèvent de la recherche, dans un contexte particulier (celui de la Côte d'Ivoire), des voies et moyens du développement agricole (surtout au niveau micro-économique des exploitations) et des techniques d'analyse qu'il convient en ce domaine d'employer. Une des principales questions à laquelle nous nous efforçons de répondre est la suivante : que peut-on proposer (compte tenu des expériences passées et des options prises sur l'avenir) pour favoriser l'évolution socio-économique de tel type d'exploitation ? Ou encore : étant donné les systèmes techniques

de production proposés par les agronomes comment en extraire les systèmes socio-économiques optima de production vulgarisables avec le maximum de chances de réussite ? Ainsi nous entendons nous situer délibérément du côté de l'analyse des transformations économiques indispensables et non des structures agricoles traditionnelles. Il est évidemment nécessaire de connaître celles-là pour les faire évoluer de l'intérieur et de façon irréversible mais nous utilisons en ce domaine les résultats d'autres recherches afin de pouvoir nous consacrer entièrement au devenir de l'agriculture ivoirienne particulièrement à travers les expériences contemporaines de l'agriculture de demain. A travers les faits actuellement observables et compte tenu du passé (aspect rétrospectif) nous essayons de préparer l'avenir (aspect prospectif).

C) - Le courant de pensée.

En agissant ainsi nous nous situons dans un courant de pensée qui existait déjà à l'ORSTOM avant notre arrivée en Côte d'Ivoire. Nous voulons à ce sujet rappeler les travaux de ceux qui nous ont précédé sur le terrain avec cette optique du développement agricole. Ainsi Jacqueline WURTZ a étudié "les structures agraires du secteur-pilote d'Adiampri-Kofikro - Douakankro". Pierre PEZET et Jean-Pierre TROUCHAUD ont analysé "les expériences actuelles de vulgarisation agricoles" ("le coton dans la zone baoulé"; "une action de développement intégrée et sectorielle : le tabac"; "la zone de développement rural : animation rurale et encadrement polyvalent"). Jean MICHOTTE a réalisé l'"étude d'une expérience d'animation rurale en Côte d'Ivoire. Département du Centre, sous-préfecture de Béoumi"; il s'est aussi intéressé à l'"Essai d'appréciation des effets des opérations de développement à partir de l'étude d'un groupe de budgets familiaux. Sous-préfecture de Béoumi"; il a également écrit un article sur "innovation et transformation du milieu rural en Côte d'Ivoire : la diffusion du coton Allen dans la zone dense à l'ouest de Bouaké". Nous pouvons enfin citer Gérard ANCEY et Jean CHEVASSU qui ont fait une enquête auprès des "producteurs d'ananas de la Région Bonoua-Ono".

Si ces travaux concernent le passé il apparaît cependant que même actuellement d'autres chercheurs de l'ORSTOM travaillent ou vont travailler dans une optique voisine de la nôtre. Nous pouvons parler d'une part d'Anne-Marie SCHWARTZ qui s'intéresse aux "incidences de l'opération Sodepalm en pays Ebrié", d'autre part de Jean-Pierre DOZON qui va étudier "les changements provoqués par l'opération SODERIZ en pays Bété".

Tous ces rappels devraient suffir à montrer que les problèmes de développement agricole constituent un centre d'intérêt permanent dans l'équipe des Sciences Humaines de l'ORSTOM en Côte d'Ivoire.

## II) - L'application de la recherche.

### A) - Les structures.

Ces orientations de recherche, précédemment définies, se sont concrétisées dans le cadre d'un Protocole Général d'Accord qui lie la section locale d'économie de l'ORSTOM aux Ministères du Plan et de l'Agriculture. C'est en particulier grâce au financement du Ministère du Plan (D.E.D.) que ces travaux de recherche ont pu être réalisés. Mais c'est aussi avec l'aide constante des services du Ministère de l'Agriculture et d'autres organismes que nous avons pu effectivement travailler. Nos études ne peuvent se réaliser et ne trouvent finalement leur justification que dans une étroite collaboration avec les responsables de l'agriculture à tous les niveaux et spécialement avec les agronomes, qu'ils se situent du côté de l'action ou de la recherche.

### B) - Les programmes.

L'application de notre thème de recherche s'est réalisée en pratique dans trois directions principales :

1- L'aspect bilan critique d'une opération de développement agricole pour en permettre la réorientation et l'extension.

Nous avons commencé au début de notre séjour en Côte d'Ivoire par étudier les secteurs-pilotes de la région de Bouaké en consultant la documentation existante, en travaillant avec les responsables de l'opération et en enquêtant sur le terrain. Ce premier travail a donné lieu à publication d'un "Bilan" dans lequel après avoir analysé de façon approfondie les résultats tant qualitatifs que quantitatifs aux niveaux micro et macro-économiques nous avons présenté un certain nombre de conclusions concernant la poursuite et l'extension de l'opération. Ces propositions touchaient :

a) au choix des villages c'est à dire aux éléments à prendre en considération avant toute intervention.

b) aux structures à promouvoir pour réaliser au mieux les objectifs de développement qu'on s'est fixés.

c) au mode de développement préconisé à savoir un développement global intégré.

d) aux exigences qui en découlent du point de vue technique, économique et financier.

Cette première étude a été complétée par un document de présentation socio-économique des sous-préfectures "de Brobo et de Diabo" afin de faciliter la préparation d'un dossier de financement. Ce rapport suggérerait également un ordre d'intervention dans des espaces redélimités et découpés en micro-zones homogènes.

A la suite de ces travaux et comme leur conclusion logique les responsables de l'opération ont élaboré un "projet" qui n'a malheureusement pas trouvé jusqu'à présent de source de financement.

## 2 - L'étude des temps de travaux agricoles.

Dans le cadre des secteurs pilotes de la Région de Bouaké il nous a également été demandé de chiffrer la diminution des temps de travaux manuels grâce à la semi-motorisation et de déterminer en conséquence la marge d'accroissement possible des superficies par actif, compte tenu des goulets d'étranglement. Nous avons voulu personnellement et à la suite de certaines autres demandes élargir le champ de cette étude aux problèmes d'emploi du temps agricole, d'utilisation de la main-d'oeuvre salariée et de comptes d'exploitation, tout ceci replacé dans le contexte des unités budgétaires concernées. Ceci a nécessité une enquête lourde étalée sur plus d'un an qui a exigé par la suite un travail considérable pour son dépouillement manuel et sa rédaction. Jusqu'à présent seul les "premiers résultats" ont été présentés la poursuite d'autres recherches nous ayant empêché de terminer le rapport intégral. Que ce soit de façon succincte dans le premier document ou de manière très détaillée dans le prochain cette étude présente :

- a) la méthode d'analyse et le contexte dans lequel elle se situe,
- b) la définition des activités culturelles,
- c) par culture et par opération culturelle les séries détaillées des résultats obtenus quant aux temps de travaux manuels sur les regroupements semi-motorisés et sur les parcelles traditionnelles et quant aux époques respectives pendant lesquelles ils se situent (comparaisons intersectorielles),
- d) le temps détaillé consacré aux activités culturelles par individu,

- e) l'emploi qui est fait de la main d'œuvre salariée,
- f) les comptes d'exploitation des unités étudiées.

Une telle analyse, au-delà des données de base qu'elle fournit, permet d'étudier la rentabilité financière et la productivité économique des facteurs de production pour le type d'agriculture pratiquée. Elle donne les éléments concrets indispensables qui permettent de définir, au moyen de la programmation linéaire, les types d'exploitations les plus intéressantes à favoriser du point de vue économique. Il faut toutefois souligner que la qualité et la valeur des résultats obtenus ne sont pas parfaites. En effet le problème essentiel est celui de l'effective dispersion des valeurs obtenues qui en arrive à rendre sans signification le calcul d'une moyenne. Il faut noter à ce sujet que plusieurs enquêtes statistiques de ce genre menées dans d'autres pays n'ont pas elles aussi données les résultats escomptés. Il y a là une question importante qui n'a pas encore trouvé une solution satisfaisante : d'un côté on a un besoin impératif de connaître les temps de travaux réels pour programmer le développement, de l'autre on achoppe sur la manière de les appréhender valablement sur le terrain. La recherche sur cette question reste ouverte dans un domaine assez aride mais pourtant essentiel.

### 3 - Le problème de la motorisation agricole.

Nous avons été sensibilisé à cette question lors de nos travaux sur la région de Bouaké et nous avons rédigé un document concernant les Secteurs Pilotes intitulé "l'introduction de la motorisation en agriculture traditionnelle (Moyenne Côte d'Ivoire)". L'intérêt de cette expérience et par ailleurs le désir officiel de passer rapidement au tracteur pour développer l'agriculture ont motivé l'étude de la motorisation agricole en Côte d'Ivoire. Nous réalisons personnellement l'interview de tous les propriétaires de tracteurs en agriculture (culture et élevage) afin de saisir d'une part le matériel possédé et l'usage qui en est fait, d'autre part les structures et les résultats économiques des exploitations concernées; par ailleurs personnes compétentes, documentation existante, observations sur le terrain, enquêtes complémentaires nous ont permis de compléter ces interviews. Le but est de dégager les modes d'insertion de la motorisation dans l'agriculture ivoirienne, les effets économiques qui en résultent et les perspectives d'avenir qui s'en dégagent.

Au niveau de l'enquête jusqu'à présent les 5/6 (250/300) des propriétaires ont été contactés. Plusieurs documents ont été rédigés concernant soit "l'enquête" elle-même, soit les premières données qualitatives qui s'en dégagent, soit deux types de motorisation particuliers celle des Secteurs Pilotes du Centre, précédemment mentionné, et celle de la Région "d'Odienné". Ainsi une première présentation globale de la motorisation agricole a été réalisée en mettant l'accent sur les différents problèmes qu'elle pose actuellement. L'étude sur la Région de Bouaké précise cette question en ce qui concerne des Centres de Prévulgarisation en zone de savane; de l'analyse de l'opération et de ses résultats positifs et négatifs il se dégage qu'on a obtenu un mieux être certain mais limité compte tenu des moyens mis en oeuvre; il ne s'agit en aucun cas d'une "solution miracle" aux problèmes de développement agricole du milieu rural baoulé. L'autre type de motorisation abordé jusqu'à présent en détail est celle des exploitations rizicoles de la région d'Odienné; après avoir présenté les exploitations, la campagne agricole 1970/71 et l'opinion des intéressés eux-mêmes il s'en dégage que d'une part cette agriculture souffre d'un certain nombre de défauts de structure (absence de formation, endettement, manque d'organisation, climatologie instable et difficilement régularisable, clients insolubles...), d'autre part, au-delà des très mauvais résultats de la campagne 1970/71, il s'avère indispensable, compte tenu des charges d'exploitation, d'arriver en longue période à un rendement moyen minimum de 1500 kg/ha de riz paddy et d'obtenir que les travaux à façon soient intégralement payés. Ces quelques données permettent ainsi de mieux saisir ce qu'il est possible de tirer d'une telle enquête.

### III) - Les perspectives de la recherche.

De ce qui précède il résulte qu'un certain nombre de tâches devront encore être réalisées pour mener à bien les programmes en cours avant d'en aborder éventuellement d'autres.

#### A) - Poursuite des programmes en cours.

Il convient de poursuivre et de mener à terme l'enquête générale sur la motorisation agricole.

Nous allons publier les résultats de la campagne 1971/72 pour les exploitations motorisées de la région d'Odienné afin de saisir quelle est la part conjoncturelle dans les résultats obtenus lors de la précédente

campagne. D'or et déjà nous pouvons dire que les défauts de structure sont prépondérants et que la climatologie par exemple n'influence que modérément les rendements en riz; ainsi une bonne saison des pluies ne suffit pas à équilibrer économiquement ce type d'exploitation. Par ailleurs nous nous sommes efforcés de corner au plus près les dépenses occasionnées par l'emploi de tracteurs.

Nous avons ensuite l'intention de dégager, au niveau de l'ensemble du pays, les modes d'insertion de la motorisation et de présenter en particulier la nature et la ventilation du parc de tracteurs et de matériel agricole.

Le dépouillement des résultats permettra également d'évaluer les effets économiques de la motorisation selon les types d'exploitation.

Tout ceci devrait nous amener à dégager les perspectives d'avenir de la motorisation agricole et par voie de conséquence les moyens et les orientations qu'il convient de lui donner.

#### B) - Prolongements ultérieurs de la recherche.

Au delà de l'avenir immédiat, durant lequel nous réalisons les travaux qui viennent d'être mentionnés, il est possible d'envisager de nouvelles orientations de recherche qui pourront éventuellement voir le jour si les conditions s'y prêtent.

1 - On peut tout d'abord souhaiter simplement approfondir les premiers documents rédigés. Que ce soit sur les temps de travaux ou la motorisation il est possible de viser à une élaboration plus rigoureuse, à une vaste synthèse, voir à une théorisation. Il peut être également intéressant de comparer les résultats obtenus avec la documentation existante qu'elle soit nationale ou étrangère.

2 - Il est possible, de compléter l'interview des propriétaires de tracteurs par des enquêtes auprès de ceux qui interviennent d'une manière ou d'une autre dans ce phénomène de motorisation: les maisons de commerce, les organismes d'assurance et de crédit, les sociétés d'encadrement,...

Il serait de plus tout à fait souhaitable de suivre régulièrement les progrès économiques réalisés par tout ou partie des exploitations ivoiriennes motorisées; dans la mesure où elles sont sensées représenter

l'élément de pointe de l'agriculture actuelle il serait fort intéressant d'étudier et si possible d'orienter leur évolution; à partir de notre fichier de base et de la situation que nous avons constaté pour une année donnée il serait alors possible de voir dans une perspective plus dynamique la croissance spatio-temporelle de ce type d'agriculture. Il serait nécessaire en fait qu'une telle enquête soit reprise par les services statistiques compétents qui seuls peuvent en assumer l'ampleur et la régularité. Il convient d'insister sur le fait qu'en matière d'analyse économique un minimum de continuité dans le temps et d'ampleur dans l'espace s'avère indispensable pour obtenir des résultats valables; l'analyse statique et ponctuelle ne saurait en ce domaine suffire et elle doit nécessairement être complétée par la prise en considération de l'évolution dynamique générale.

\*

\* \*

Pour terminer nous voudrions simplement souligner deux points. En premier lieu la nécessité de renforcer le lien entre la recherche et l'action afin que chacun tirant parti de l'expérience et des résultats de l'autre puisse participer plus efficacement au développement du pays. En second lieu il est indispensable qu'à partir d'une certaine ampleur ou d'une certaine durée les enquêtes soient prises en charge par les services intéressés. La recherche ne dispose ni des moyens ni des hommes indispensables pour mener une telle tâche pourtant nécessaire pour la rendre opérationnelle.